

Air France KLM annonce la commande de 110 appareils Airbus A350 et Boeing 787

Le Conseil d'administration d'Air France KLM réuni le 15 septembre a approuvé la commande par le Groupe de 110 appareils long-courriers (50 commandes fermes et 60 options), sous réserve de la finalisation des discussions en cours avec les constructeurs.

Cette première commande d'avions long-courriers commune à Air France et KLM vise au remplacement à moyen terme des appareils de 200 / 350 sièges actuellement présents dans la flotte et l'accompagnement de la croissance de l'activité du Groupe.

Ces acquisitions sont dimensionnées pour être financées par le cash flow généré par les opérations du Groupe.

Sur la base du plan de flotte prévisionnel, cette commande devrait conduire le Groupe à opérer 73 appareils de nouvelle génération à l'horizon 2024 : 43 Airbus A350-900 et 30 Boeing 787-9. Le premier appareil Boeing 787-9 entrera en service chez KLM en 2016 ; le premier Airbus A350-900 entrera en service chez Air France en 2018. A terme, les deux compagnies opéreront les deux types d'appareil.

Le choix de la motorisation du Boeing 787-9 sera effectué ultérieurement. En revanche, les Airbus A350-900 seront équipés du moteur Rolls-Royce Trent XWB, seule motorisation proposée pour cet appareil par le constructeur.

Ces nouvelles familles d'avions permettront une réduction de la consommation carburant de plus de 15% et une réduction importante des émissions sonores et gazeuses, confirmant les engagements du Groupe en matière d'environnement et de développement durable. Air France KLM est en effet inclus dans le Dow Jones Sustainability Index depuis 2004 où il est le leader du secteur « Transports et loisirs ».

Dans le cadre de cette commande, Air France Industries KLM Engineering&Maintenance, branche de maintenance aéronautique du Groupe, confirme sa volonté de se positionner comme un acteur du marché de l'entretien de ces appareils et de leurs moteurs.

A l'issue de cette approbation, des protocoles d'accord vont être signés avec Airbus, Boeing et Rolls Royce ; la finalisation des contrats étant prévue avant la fin de l'année.

« Pour sa première commande commune, le groupe Air France KLM a fait son choix à la suite d'une évaluation détaillée faisant apparaître tous les avantages de chacun des appareils, notamment leurs performances énergétiques et environnementales » a déclaré Pierre-Henri Gourgeon, directeur général d'Air France KLM. Peter Hartman, président du directoire de KLM, a ajouté : *« Leur intégration dans la flotte du Groupe nous permettra de continuer à exploiter une des flottes les plus jeunes et modernes du monde »*.